



## COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Samedi 31 octobre 2021 à 9h30

Au siège de la Ligue à Hallennes lez Haubourdin

- Présents :** Mmes Blandine BOURDERIOUX, Marie-Claude COLLET, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME  
MM. Michel BACZYK, Gérard BOUTTEVILLE, Pascal CAMPION, Gérard DEJARDIN, Michel DELANGHE, Jean-Luc JENICOT, Renaud KLINCKEMAILLIE, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD, Sébastien PROUVEUR, Bernard TAVERNE, Serge SPROCQ, Pascal VANNERCQ.
- Excusés :** Mme Marie-Paule BEAUVOIS, MM. Maxime BERTEAUX, Dimitri DUTENDAS, Maximilien FUND, Antoine LAMBOUR, René JOSSIEN

### 1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 16/09/2021 :

Les membres présents du Comité Directeur de la Ligue votent à l'unanimité le compte rendu du 16 septembre 2021.

### 2 - Point sur la trésorerie, bilan au 31/8/2021, tarifs et budgets prévisionnels :

#### - Bilan au 31/08/2021 :

Le Trésorier fait état des montants sur compte le courant et les livrets d'épargne à ce jour.

Il détaille le bilan au 31/8/2021 qui laisse apparaître un résultat d'exercice d'un montant de 170 442 €. Toutes les dépenses prévues pour la saison 2020/2021 n'ont pas été réalisées (crise sanitaire liée à la COVID 19).

#### - Budget prévisionnel 2021/2022 :

Le Trésorier détaille le budget prévisionnel équilibré recettes/dépenses d'un montant de 367 850 €.

Le Comité Directeur adopte ce budget prévisionnel qui sera mis au vote de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2021.

#### - Tarif des licences 2022/2023 :

Le comité directeur adopte à l'unanimité des présents le tarif ci-dessous, qui sera proposé au vote de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2021.

### TARIF DES LICENCES ET COTISATION CLUB

Saison 2022-2023

Catégories	Total dépt PdC	Total dépt Nord	Part FFTir	Part Ligue	Part dépt PdC	Part dépt Nord
------------	----------------------	-----------------------	---------------	---------------	---------------------	----------------------

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - code APE : 9312 Z  
Siret 378 025 555 00020 - Courriel : liguedetirnpdc@free.fr - www.fftir.org

Cotisation Club	121 €	121 €	80 €	33 €	8 €	8 €
Licence Jeune	57 €	58 €	41 €	11 €	5 €	6 €
Licence Adulte	81 €	82 €	60 €	16 €	5 €	6 €

**- Vote des projets d'investissements olympiade 2021/2024 :**

Le plan de développement sera mis au vote de l'Assemblée Générale 2021.

La commission Finances a étudié un projet d'investissement pour l'olympiade 2021/2024, conforme au plan de développement. Le bureau de la Ligue a validé ce projet, repris ci-après :

**- Axe 1**

Équipement des clubs en cibleries suivant des critères définis, après validation du bureau et du Comité Directeur (construction ou agrandissement de clubs, équipement de clubs qui organisent des tournois, challenges et championnats de la gestion sportive, développement d'une Ecole de Tir, petits clubs ayant des compétiteurs).

Budget total 190 000 € qui se décompose de la manière suivante :

- 90 000 € pour l'équipement des clubs pour les championnats GS pour 2021/2022 :  
Affectation de cibleries pistolet standard pour les clubs d'Haubourdin, Arques et Carvin  
Affectation de 15 cibleries « pistolet vitesse » qui sont à l'étude par la Sté Quantum (clubs qui effectuent les championnats GS en priorité)
- 100 000 € pour l'olympiade en matériel pour les nouveaux pas de tir des clubs.

**- Axe 2**

Budget de 200 000 € pour l'olympiade

Équipement sécuritaire pour les clubs suivant des critères définis, après validation du bureau et du Comité Directeur (ex : extracteurs, pièges à balles, granulats, etc.). Un partenariat entre club, Ligue, Municipalité, Département et FFTIR, est à étudier au cas par cas.

**- Axe 3**

Budget de 30 000 € pour l'olympiade

Aide en matériel pour le développement des clubs en ce qui concerne les Ecoles de Tir, collectifs jeunes et adultes, après validation par le bureau et le Comité Directeur de la Ligue (ex : scatt, petit matériel, aide pour les entraînements).

**- Axe 4**

Budget olympiade 20 000 €

Matériel informatique et de communication suivant les besoins. En accord avec le Bureau et Comité Directeur.

Le Comité Directeur de la Ligue vote à l'unanimité ces projets.

**3 - Point sur la Gestion Sportive :**

Michel DELANGHE Responsable GS de la Ligue, nous communique les informations suivantes :



- Calendrier prévisionnel saison 2021/2022 :

Il est disponible sur le site de la Ligue.

- Régional 10/18m :

En accord avec le Comité Directeur de la Ligue et des clubs organisateurs le régional se déroulera :

- ✓ Pour la carabine, pistolet et arbalète match 10m, ainsi que l'arbalète Field 18m à ARQUES les 8 et 9/01/2022
- ✓ Pour le pistolet Vitesse et Standard 10m à BULLY les Mines les 15 et 16/01/2022

- Régional TAR 25/50m :

La date du régional TAR 25/50m est positionné les 21 et 22/05/2021. Les 2 clubs pouvant recevoir cet échelon G.S. ne souhaitent pas pour l'instant se positionner. Si aucune solution n'est trouvée avant le 2/01/2022, le régional TAR 25/50m pourrait se dérouler à Volmerange les Mines.

- RimFire :

Les départementaux auront lieu les 9 et 10 avril 2022, le régional les 7 et 8 mai 2022.

Une visite du stand de Raismes est prévue pour étudier la possibilité de l'organisation du championnat régional.

- E-Challenge :

Il est mis en place pour tous les clubs qui le souhaitent. Le règlement est disponible sur le site de la FFTIR et a été envoyé à tous les clubs. Les résultats en points entiers sont à faire parvenir aux responsables GS de la Ligue.

- Match France/Belgique 10m :

Il aura lieu le dimanche 21 novembre 2021 à St Quentin. Il est en cours de finalisation.

- Logiciel ISIS 9 :

Il est prévu que le logiciel ISIS 9 pour la saisie des compétitions des échelons GS soit modifié, par un logiciel de saisie direct en ligue.

- Modifications des règlements de la Gestion Sportive :

Sur le règlement de la vie nationale, toutes les modifications pour toutes les disciplines sont reprises en caractères gras noir.

- RimFire (22 Hunter) :

Il n'y a plus de circuit national, ni de matchs postaux.

Rien n'empêche les départements de mettre en place des tournois et challenges.

#### **4 - Point sur l'Arbitrage :**

Christian NOEL, Responsable d'Arbitrage de la Ligue nous fait lecture de son compte rendu de la saison 2020/2021. La Ligue dispose de 87 arbitres. La moyenne d'âge est de 57 ans.

À la suite du colloque national des Responsables d'arbitres, il nous informe que Marie LADUCHE a passé brillamment son examen d'arbitre national ISSF. Elle devient la plus jeune arbitre nationale féminine de la FFTIR.

Pour cette saison il est prévu au niveau national une formation continue en Bench Rest, pour laquelle 2 arbitres de notre Ligue sont inscrits et la formation et le passage du grade régional pour 4 arbitres ISSF.

La formation continue des arbitres ISSF de notre Ligue aura lieu le 27/02/2021.

La FFTIR a transmis une possibilité de nouveaux modèles de tenues d'arbitrage. Elle sera étudiée en commission d'arbitrage.

#### **5 - Point sur la Formation :**

Maximilien FUND, étant excusé pour cette réunion, en rappel, voici ci-après les actions prévues et votées pour la saison 2021/2022 :



- 2 sessions du C.A.C.
- 1 session de formation au Brevet Fédéral Animateur

Sur la demande du comité directeur, il sera à l'étude, des sessions de formation à l'utilisation du SCATT et une journée de formation continue pour tous les formateurs pour valider les dates de leurs diplômes.

Rappel : 2 sessions du C.A.C ont pu se dérouler durant la saison 2020/2021

## 6 - Point sur les Entraînements :

Pour la saison 2020/2021, quelques stages d'entraînement ont pu être réalisés. Ils sont repris dans la brochure de l'AG 2021.

Renaud KLINCKEMAILLIE, à la suite du colloque des Responsables des Entraînements qui s'est déroulé par visioconférence le 29/9/2021 nous donne quelques informations :

La priorité du travail devrait être menée sur les jeunes pour les disciplines olympiques.

Les résultats de JO de Tokyo sont insuffisants. Les athlètes « fléchés » vont être gérés par l'ANS avec un programme structuré et un suivi (Ambition bleue). Pour les autres il y aura une surveillance de l'ANS.

Les responsables des entraînements des ligues seront sollicités pour alimenter cette filière.

Le travail dans les clubs est primordial. Il est souhaitable qu'en région, les tireurs ayant un potentiel puissent accéder à un parcours de progression.

Il faut maintenant parler en niveau de performance et non en catégorie.

La FFTIR travaille sur un nouveau projet de Performance Fédéral (PPF) pour 2022/2024.

Les listes ministérielles seront établies pour l'année civile.

Des actions seront mises en place pour la détection nationale auprès des cadets à 10m et à 25, 50 m et en plateau.

Elles seront communiquées au fur et à mesure de leur organisation.

## 7 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés :

Michel BACZYK, Président de la Ligue nous informe qu'à ce jour, il y a 8787 licences enregistrées et 8740 licences payées. Il y a une bonne progression du nombre de licence chez les jeunes et en école de Tir.

Cette année encore, les clubs doivent impérativement déclarer tous les détenteurs d'armes qui n'ont pas renouvelé leur licence à fin novembre.

## 8 - Assemblée Générale Ligue 2021

Tous les documents administratifs pour l'Assemblée Générale sont finalisés. Les membres disponibles de la commission Communication et du bureau les prépareront courant de cette semaine. L'installation au CREPS se fera le samedi après-midi afin d'être opérationnel dimanche matin.

## 9 - Questions diverses :

- Election E.S.C. :

Le Président de la Ligue nous informe que Blandine BOURDERIOUX (arbitre internationale) a été élue au sein de l'E.S.C. dans la commission pistolet.

- Médailles et Récompenses (Ligue et Départements) :

Rappel pour récompenses et Médailles (cf. CR CD LIGUE DU 7/03/2020) :

« Récompenses pour les Equipes inscrites dans les championnats individuels toutes disciplines » : pas de coupe ni de médaille. Les inscriptions sont gratuites et les résultats figureront dans les palmarès.

Pour les Ecoles de tir, il n'y a pas de changement.

- Décrets sur les armes et licences dématérialisées :

Le décret de loi pour l'interdiction des armes de catégories A1-11 est paru.



Le 2<sup>ème</sup> décret sur le portail SIA du râtelier numérique sortira prochainement.

Une formation des responsables des clubs sur la licence dématérialisée est prévue le 18 décembre 2021.

Une invitation leur sera prochainement envoyée.

Cette gestion est déjà opérationnelle en test dans 2 clubs. Elle sera ensuite testée dans 2 Ligues dont la Ligue du Nord/Pas-de-Calais. L'objectif est qu'elle soit totalement opérationnelle pour fin décembre 2021.

Tous les licenciés auront accès à leur fiche ITAC, via un logiciel « EDEN ». Un atelier formation est prévu lors des championnats de France à Besançon.

- Gestion des examens arbitres et formateurs :

La gestion de l'impression des cartes pour les arbitres et formateurs sera décentralisée dans les Ligues. Un matériel d'impression sera prochainement livré dans toutes les Ligues.

Le 14 novembre 2021

Annie DELANGHE  
Secrétaire Générale

Michel BACZYK  
Président de la Ligue de Tir NPDC